

Renforcer le processus communautaire d'inclusion sociale

Luxembourg, 13-14 juin 2005

Józef Niemiec, Confédération européenne des syndicats

Monsieur le Président,

Je voudrais féliciter la Présidence luxembourgeoise pour avoir organisé cette conférence sur l'inclusion sociale et les auteurs de l'excellent rapport qui a servi de base aux débats de ces deux jours. La discussion a pu paraître, au moins en partie, trop centrée sur des questions techniques. Mais elle vient en fait compléter, par l'analyse de la MOC Inclusion, une autre conférence qui s'est déroulée ce week-end à Bruxelles aussi sous les auspices de la Présidence, ce qui témoigne de son engagement à la faire progresser.

Celle-la a permis, en réunissant les hommes et les femmes qui ont l'expérience de l'exclusion et du travail avec les personnes en situation de pauvreté, un débat plus politique et citoyen qui a particulièrement rappelé qu'en fait au cœur de ce processus se trouvent les valeurs fondamentales : ceux des droits de l'homme, mais aussi le droit à une vie décente.

L'exclusion sociale constitue trop souvent une entrave à ce que chaque femme et chaque homme puissent jouir pleinement de leurs droits civiques et sociaux. Pour la CES, il est nécessaire de rétablir - après le rejet du traité constitutionnel par deux Etats membres - la confiance des citoyens dans l'Europe par la promotion de l'Europe sociale qui puisse leur donner un sentiment de sécurité. La lutte contre la pauvreté est un des chantiers qui en offre un cadre politique approprié.

La CES est favorable à la proposition de la rationalisation de la MOC de la protection sociale dans la mesure où cela contribue à des politiques mieux articulées, qui se renforcent mutuellement. La rationalisation doit en même temps être réalisée sans perdre l'identité et la visibilité des processus existants, ce que vient de souligner le représentant du Ministère luxembourgeois de l'intégration. Les particularités de chaque domaine devraient se traduire par un certain nombre d'objectifs spécifiques, compte tenu des différences entre eux, complétés par des objectifs généraux.

Mais vouloir réduire la MOC à un cadre pour une coopération étroite dans le domaine de la protection sociale fondée sur l'échange d'expériences, l'apprentissage mutuel et l'étalonnage des performances en vue d'identifier les meilleures pratiques (même s'il y a toujours des enseignements à tirer de cet échange entre les Etats membres) est une stratégie trop faible pour la CES. Elle souhaite, en matière de protection sociale, suivre une démarche similaire à celle pour la politique européenne de l'emploi et économique, à savoir fixer au niveau européen des lignes directrices en matière de convergence sociale avec un calendrier de mise en oeuvre et un système d'évaluation.

La rationalisation doit permettre le renforcement de la MOC Inclusion en l'ancrant mieux dans les politiques nationales. Les Plans d'Action Nationaux (PAN) notamment ne peuvent pas être de simples rapports d'activité, mais devraient devenir de véritables programmes d'action, orientés sur la réalisation des objectifs préétablis. Leur évaluation sur base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs par le Comité de la Protection Sociale et par la Commission devrait permettre de fixer des orientations/recommandations. Pour la CES, il est essentiel que cette coordination mène à une convergence vers le haut.

La MOC rationalisée ne peut être bien enracinée et porter les fruits espérés que si elle est crédible, et ouverte à toutes les parties prenantes. C'est pourquoi, il faut assurer la place des partenaires privilégiés dans le processus. Les partenaires sociaux et diverses associations spécifiques connaissent les problèmes du terrain et leur expertise doit être mise à profit dans le développement de la stratégie. Il faut améliorer surtout leur implication dans ce processus au niveau national, en prévoyant des structures appropriées si nécessaire. C'est une condition pour rendre la politique d'inclusion sociale européenne plus fonctionnelle, visible et transparente.

La rationalisation doit donner une impulsion forte aux Etats membres, à la Commission et aux autres institutions de l'Union. C'est une opportunité à saisir pour progresser sur la voie du développement et de la modernisation d'une Europe sociale. La volonté politique, les partenariats forts sont nécessaires pour la crédibilité des politiques européennes, tant indispensable actuellement, et pour redonner aux citoyens la confiance en Europe.